



Arrêté déterminant la liste des électeurs à l'élection 2026 des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du SDIS de la Meuse

N° 2026-093

Fait à Bar-le-Duc, le 20 mars 2026

Le Président Du Conseil d'Administration du SDIS de la Meuse

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 1424 – 1 et suivants et les articles R 1424 – 1 et suivants ;

Vu le Code de la sécurité intérieure ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'ordonnance n° 2015-683 du 18 juin 2015 transférant aux services départementaux d'incendie et de secours l'organisation des élections à leurs conseils d'administration et leurs instances consultatives ;

Vu le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs

Vu l'arrêté du 5 janvier 2026 fixant la date limite des élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service d'incendie et de secours et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service départemental d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;

Vu la circulaire du 6 janvier 2026 NOR : INTE2531101C relative au renouvellement des représentants des communes et des EPCI au CASDIS, des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux à la CATSIS et des sapeurs-pompiers volontaires au CCDSPV ;

Vu la délibération CA-2026-1-1 du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Meuse du 9 mars 2026 de fixation de la répartition des sièges au sein du conseil d'administration.

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Meuse

ARRÊTE

Article 1 : La liste des **318** électeurs en vue de l'élection de trois représentants titulaires et de trois représentants suppléants des communes au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Meuse est fixée en annexe n° 1 au présent arrêté.

Article 2 : La liste des **6** électeurs en vue de l'élection de deux représentants titulaires et de deux représentants suppléants des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Meuse est fixée en annexe n° 2 au présent arrêté.






Article 3 : L'élection du collège des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale aura lieu à l'issue du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires et avant le 22 juillet 2026.

Article 4 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Meuse est chargé de l'exécution du présent arrêt.

**Le Président du Conseil d'Administration
du SDIS de la Meuse,**



Sylvain DENOYELLE

Si vous entendez contester la présente, vous pouvez former, dans un délai de deux mois, à compter du jour de la publication de la décision :

Un recours contentieux devant le Tribunal Administratif. En ce cas, il vous est conseillé de demander les fiches d'informations établies à votre usage par le Tribunal Administratif de NANCY. Ces fiches vous informeront sur les différentes possibilités de recours, les pouvoirs du juge administratif, la façon de le saisir, les frais de recours etc... Elles vous seront adressées gratuitement sur simple demande au : TRIBUNAL ADMINISTRATIF NANCY, 5, Place de la Carrière, 54036 NANCY ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>





ANNEXE 1 – COLLEGE DES COMMUNES

ABAINVILLE
ABAUCOURT- HAUTECOURT
AMANTY
ANCERVILLE
APREMONT LA FORÊT
AUBRÉVILLE
AULNOIS EN PERTHOIS
AUTRÉCOURT SUR AIRE
AVILLERS SAINTE CROIX
AVIOTH
AVOCOURT
BADONVILLIERS GÉRAUVILLIERS
BANNONCOURT
BAUDONVILLIERS
BAUDRÉMONT
BAULNY
BAZEILLES SUR OTHAIN
BAZINCOURT SUR SAULX
BEAULIEU EN ARGONNE
BEAUSITE
BELRAIN
BENEY EN WOËVRE
BIENCOURT SUR ORGE
BISLÉE
BLANZÉE
BOINVILLE EN WOËVRE
BONCOURT SUR MEUSE
BONNET
BONZÉE
BOUCONVILLE SUR MADT
BOULIGNY
BOUQUEMONT
BOUREUILLES
BOVÉE SUR BARBOURE
BOVIOLLES
BRABANT EN ARGONNE
BRABANT SUR MEUSE
BRAQUIS
BRAUVILLIERS
BREUX
BRILLON EN BARROIS
BRIXEY AUX CHANOINES
BRIZEAUX
BROCOURT EN ARGONNE
BROUSSEY EN BLOIS
BROUSSEY- RAULECOURT
BURE
BUREY EN VAUX
BUREY LA CÔTE
BUXIÈRES SOUS LES CÔTES
BUZY-DARMONT
CHAILLON
CHALAINES
CHAMPOUGNY
CHARPENTRY
CHASSEY-BEAUPRÉ
CHÂTILLON SOUS LES CÔTES
CHAUMONT SUR AIRE

FRESNES AU MONT
FRESNES EN WOËVRE
FROIDOS
FROMZEY
FUTEAU
GERCOURT ET DRILLANCOURT
GÉRY
GESNES EN ARGONNE
GÉVILLE
GIMÉCOURT
GINCREY
GIRAUVOISIN
GONDRECOURT LE CHÂTEAU
GOUSSAINCOURT
GRIMAUCCOURT EN WOËVRE
GRIMAUCCOURT PRÈS SAMPIGNY
GUSSAINVILLE
HAIRONVILLE
HAN LÈS JUVIGNY
HAN SUR MEUSE
HANNONVILLE SOUS LES CÔTES
HARVILLE
HAUDIOMONT
HENNEMONT
HERBEUVILLE
HERMÉVILLE EN WOËVRE
HEUDICOURT SOUS LES CÔTES
HÉVILLERS
HORVILLE EN ORNOIS
HOUDELAINCOURT
IPPÉCOURT
IRÉ LE SEC
JAMETZ
JONVILLE EN WOËVRE
JOUY EN ARGONNE
JUVIGNY EN PERTHOIS
JUVIGNY SUR LOISON
KOEUR LA GRANDE
KOEUR LA PETITE
L'ISLE EN RIGAUT
LABEUVILLE
LACHALADE
LACHAUSSÉE
LACROIX SUR MEUSE
LAHAYMEIX
LAHAYVILLE
LAMORVILLE
LANEUVILLE AU RUPT
LANHÈRES
LATOUR EN WOËVRE
LAVALLÉE
LAVINCOURT
LAVOYE
LE BOUCHON SUR SAULX
LE CLAON
LE NEUFOR
LÉROUVILLE
LES ÉPARGES

NEUVILLE EN VERDUNOIS
NEUVILLE LÈS VAUCOULEURS
NEUVILLY EN ARGONNE
NICEY SUR AIRE
NONSARD-LAMARCHE
NUBÉCOURT
OURCHES SUR MEUSE
PAGNY LA BLANCHE CÔTE
PAGNY SUR MEUSE
PAREID
PARFONDRIPT
PIERREFITTE SUR AIRE
PINTHEVILLE
PONT SUR MEUSE
PRETZ EN ARGONNE
QUINCY-LANDZÉCOURT
RAIVAL
RAMBUCOURT
RANZIÈRES
RARÉCOURT
RÉCICOURT
REFFROY
REGNÉVILLE SUR MEUSE
REMBERCOURT SOMMAISNE
REMOIVILLE
RIAVILLE
RIBEAUCOURT
RICHECOURT
RIGNY LA SALLE
RIGNY SAINT MARTIN
ROMAGNE SOUS LES CÔTES
RONVAUX
ROUVRES EN WOËVRE
ROUVROIS SUR MEUSE
RUPT AUX NONAINS
RUPT DEVANT SAINT MIHIEL
SAINT AUBIN SUR AIRE
SAINT GERMAIN SUR MEUSE
SAINT HILAIRE EN WOËVRE
SAINT JEAN LÈS BUZY
SAINT JOIRE
SAINT JULIEN SOUS LES CÔTES
SAINT MAURICE SOUS LES CÔTES
SAINT RÉMY LA CALONNE
SAINT-MIHIEL
SAMPIGNY
SAUDRUPT
SAULVAUX
SAULX LÈS CHAMPLON
SAUVIGNY
SAUVOY
SAVONNIÈRES EN PERTHOIS
SEIGNEULLES
SEPTSARGES
SEPVIGNY
SEUIL D'ARGONNE
SEUZEY
SOMMELONNE





CHAUVENCY LE CHÂTEAU
CHAUVENCY SAINT HUBERT
CHAUVONCOURT
CHEPPY
CHONVILLE-MALAUMONT
CIERGES SOUS MONTFAUCON

CLERMONT EN ARGONNE
COMBRES SOUS LES CÔTES
COMMERCY
CONSENVOYE
COURCELLES EN BARROIS
COURCELLES SUR AIRE
COUROUVRE
COUSANCES LES FORGES
COUSANCES LÈS TRICONVILLE
COUVERTPUIS
CUISY
DAGONVILLE
DAINVILLE- BERTHELEVILLE
DAMLOUP
DAMMARIE SUR SAULX
DELOUZE-ROSIÈRES
DEMANGE-BAUDIGNECOURT
DIEPPE SOUS DOUAUMONT
DOMBASLE EN ARGONNE
DOMBRAS
DOMMARTIN LA MONTAGNE
DOMPCEVRIN
DOMPIERRE AUX BOIS
DONCOURT AUX TEMPLIERS
ÉCOUVIEZ
EIX
ÉPIEZ SUR MEUSE
ÉPINONVILLE
ÉRIZE LA BRÛLÉE
ÉRIZE LA PETITE
ÉRIZE SAINT DIZIER
ERNEVILLE AUX BOIS
ESNES EN ARGONNE
ÉTAIN
EUVILLE
ÈVRES
FLASSIGNY
FOAMEIX-ORNEL
FORGES SUR MEUSE
FOUCAUCOURT SUR THABAS
FOUCHÈRES AUX BOIS
FRÉMERÉVILLE SOUS LES CÔTES

LES HAUTS DE CHÉE
LES ISLETES
LES PAROCHES
LES ROISES
LES TROIS DOMAINES
LEVONCOURT

LIGNIÈRES SUR AIRE
LISLE EN BARROIS
LONGCHAMPS SUR AIRE
LOUPMONT
LOUPPY LE CHÂTEAU
LOUPPY SUR LOISON
MAIZERAY
MAIZEY
MALANCOURT
MANDRES EN BARROIS
MANHEULLES
MARCHÉVILLE EN WOËVRE
MARSON SUR BARBOURE
MARVILLE
MAUCOURT SUR ORNE
MAULAN
MAUVAGES
MAXEY SUR VAISE
MÉCRIN
MÉLIGNY LE GRAND
MÉLIGNY LE PETIT
MÉNIL AUX BOIS
MÉNIL LA HORGNE
MÉNIL SUR SAULX
MOGEVILLE
MONTBLAINVILLE
MONTBRAS
MONTFAUCON D'ARGONNE
MONTIERS SUR SAULX
MONTIGNY LÈS VAUCOULEURS
MONTMÉDY
MONTPLONNE
MONTSEC
MORANVILLE
MORGEMOULIN
MORLEY
MOUILLY
MOULAINVILLE
MOULOTTE
NAIVES EN BLOIS
NANÇOIS LE GRAND
NANT LE PETIT

SORCY SAINT MARTIN
STAINVILLE
TAILLANCOURT
THILLOMBOIS
THILLOT
THONNE LA LONG THONNE LE
THIL
THONNE LES PRÉS
THONNELLE
TRÉSAUVAUX
TRÉVERAY
TROUSSEY
TROYON
UGNY SUR MEUSE
VADONVILLE
VALBOIS
VARENNES EN ARGONNE
VARNÉVILLE
VAUBÉCOURT
VAUCOULEURS
VAUDEVILLE LE HAUT
VAUQUOIS
VAUX LÈS PALAMEIX
VELOSNES
VERNEUIL GRAND
VERNEUIL PETIT
VÉRY
VIGNEULLES LÈS HATTONCHÂTEL
VIGNOT
VILLE DEVANT BELRAIN
VILLE EN WOËVRE
VILLE SUR SAULX
VILLÉCLOYE
VILLEROY SUR MÉHOLLE
VILLERS LE SEC
VILLERS SOUS PAREID
VILLOTTE DEVANT LOUPPY
VILLOTTE SUR AIRE
VOID VACON
VOUTHON BAS
VOUTHON HAUT
WALY
WARCQ
WATRONVILLE
WILLERONCOURT
WOËL
WOIMBEY
XIVRAY ET MARVOISIN

Arrête la présente liste à 318 électeurs

Vu pour être annexée à mon arrêté de ce jour BAR LE DUC, le 20 mars 2026

**Le Président du conseil
d'administration du SDIS de la Meuse**


Sylvain DENOYELLE





ANNEXE 2 - COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE COMPETENTS EN MATIERE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Communauté d'agglomération de Meuse Grand Sud
Communauté d'agglomération du Grand Verdun
Communauté de Communes C de Damvillers Spincourt
Communauté de Communes du Pays de Revigny-sur-Ornain
Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois
Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée

Arrête la présente liste à 6 électeurs.

Vu pour être annexée à mon arrêté de ce jour

le 20 mars 2026

**Le Président du Conseil d'Administration
du SDIS la Meuse**



Sylvain DENOYELLE

